



Tél: 514-956-7503
Fax: 514-956-7504
Internet: www.megs.ca
Courriel :
support@megs.ca

Montréal	Ville St-Laurent	Tél : 514-956-7503	Fax : 514-956-7504
Ottawa	Nepean	Tél : 613-226-4228	Fax : 613-226-4229
Québec	Québec	Tél : 418-834-7447	Fax : 418-834-3774

Fiche Signalétique : Trichlorure de bore

INFORMATION SUR LE PRODUIT

PRODUIT Trichlorure de bore
NOM COMMERCIAL Trichlorure de bore
DÉNOMINATION CHIMIQUE Trichlorure de bore
SYNONYMES Trichloroborane ou chlorure de bore
FORMULE BCl₃
FAMILLE CHIMIQUE Halogénure de bore
NOM DU FOURNISSEUR MEGS Inc.
ADRESSE DU FOURNISSEUR 2675 De Miniac
Ville St-Laurent, Quebec, H4S 1E5
NUMÉRO DE TÉLÉPHONE EN CAS D'URGENCE (514) 956-7503
MASSE MOLÉCULAIRE 117.16
USAGE DU PRODUIT Divers
NUMÉRO D'IDENTIFICATION DU PRODUIT UN 1741

INGRÉDIENTS DANGEREUX

DÉNOMINATION CHIMIQUE	CONCENTRATION	NUM. CAS	DL(50)	CL(50)
Trichlorure de bore	100 %	10294-34-5	Aucune publiée	Inhl-Rat 20 ppm/7 h

CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES

ÉTAT DU PRODUIT Liquide corrosif dégageant des vapeurs fumantes
APPARENCE Gaz incolore produisant un brouillard épais et acide dans l'air humide
ODEUR Irritante
SEUIL OLFACTIF Inconnu

DENSITÉ RELATIVE (H₂O = 1) 1.34

TENSION DE VAPEUR 110 kPa

DENSITÉ RELATIVE (air = 1) 4.04

TAUX D'ÉVAPORATION Inconnu

POINT D'ÉBULLITION 12.5°C

POINT DE CONGÉLATION -107.5°C

pH Acide

MASSE VOLUMIQUE 2.86 kg/m³ à 15°C, 101.3 kPa

COEFFICIENT DE RÉPARTITION S'hydrolyse dans l'eau pour former de
EAU/HUILE l'acide chlorhydrique et borique

RISQUES D'INCENDIE OU D'EXPLOSION

CONDITIONS D'INFLAMMABILITÉ	Ininflammable
MOYENS D'EXTINCTION	Ininflammable
POINT ÉCLAIR ET MÉTHODE DE DÉTERMINATION	Ininflammable
SEUIL MAXIMAL D'INFLAMMABILITÉ (% PAR VOL.)	Ininflammable
SEUIL MINIMAL D'INFLAMMABILITÉ (% PAR VOL.)	Ininflammable
TEMPÉRATURE D'AUTO-INFLAMMATION	Ininflammable
CLASSIFICATION D'INFLAMMABILITÉ	Ininflammable
PRODUITS DE COMBUSTION DANGEREUX	Ininflammable
DONNÉES SUR L'EXPLOSIVITÉ	Ininflammable
SENSIBILITÉ À UNE DÉCHARGE STATIQUE	Aucune

RÉACTIVITÉ

STABILITÉ CHIMIQUE	Stable
MATIÈRES INCOMPATIBLES	Eau et vapeur d'eau
CONDITIONS DE RÉACTIVITÉ	Aucune
PRODUITS DE DÉCOMPOSITION DANGEREUX	S'hydrolyse pour former de l'acide chlorhydrique et de l'acide borique

PROPRIÉTÉS TOXICOLOGIQUES

VOIES DE PÉNÉTRATION

CONTACT AVEC LA PEAU: Le trichlorure de bore est irritant et agressif pour tous les tissus vivants.

ABSORPTION PAR LA PEAU: Aucune

CONTACT OCULAIRE: Les brûlures aux yeux causent des lésions et la perte éventuelle de la vue.

INHALATION: Le trichlorure de bore est agressif et irritant pour les voies supérieures et inférieures du système respiratoire. Les symptômes comprennent le larmolement, la toux, une gêne respiratoire ainsi qu'une salivation et une expectoration excessives. Une trop grande irritation des poumons cause une pneumonie aiguë et un oedème pulmonaire qui pourraient être mortels.

INGESTION: Aucune

EFFETS DE L'EXPOSITION AIGUË: Le trichlorure de bore est agressif et irritant pour les tissus vivants. L'exposition des tissus cutanés à des concentrations toxiques cause des brûlures semblables à celles provoquées par des acides chlorhydriques et des lésions cutanées qui dégénèrent rapidement en nécrose et en escarres. Une pneumonie chimique et un oedème pulmonaire se développent lorsque le système respiratoire inférieur et le fond des poumons sont exposés. Des affections pulmonaires résiduelles peuvent aussi apparaître. Des brûlures aux yeux causent des lésions et peuvent mener à la cécité. Les symptômes d'une exposition au trichlorure de bore comprennent le larmolement, la toux, une gêne respiratoire et la formation excessive de salive et d'expectoration.

EFFETS DE L'EXPOSITION CHRONIQUE: Aucun autre effet que des affections pulmonaires résiduelles par suite d'une exposition aiguë.

LIMITES DE L'EXPOSITION: Aucune MPT n'est établie. Il est recommandé d'utiliser le chlorure d'hydrogène qui est produit de l'hydrolyse de trichlorure de bore. Le chlorure d'hydrogène a une concentration maximale de 5 ppm molaire (ACGIH 1995-1996)

PROPRIÉTÉ IRRITANTE: Oui

SENSIBILISATION AU PRODUIT: Aucune

CANCÉROGÉNÉCITÉ, EFFETS SUR LA REPRODUCTION: Aucune signalée

TÉRATOGENÉCITÉ, MUTAGÉNÉCITÉ: Aucune signalée

PRODUITS TOXICOLOGIQUEMENT SYNERGIQUES: Aucun produit

MESURES PRÉVENTIVES

ÉQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUEL: Gants de néoprène ou de caoutchouc butyle, de PVC ou de polyéthylène. Lunettes de sécurité, écran facial. Chaussures de sécurité. Douche d'urgence, douche oculaire.

CONDITIONS TECHNIQUES PARTICULIÈRES: Toute les matières pouvant être utilisées avec le chlorure d'hydrogène anhydre sont compatibles avec le trichlorure de bore. Les matériels de mise en oeuvre doivent être gardés scrupuleusement secs.

MESURES À PRENDRE EN CAS DE FUITE OU DE DÉVERSEMENT:
ÉVACUER TOUT LE PERSONNEL DE LA ZONE CONTAMINÉE.

Utiliser l'équipement de protection approprié. Si la fuite provient du matériel de l'utilisateur, prendre soin de purger les canalisations avec un gaz inerte avant d'effectuer toute réparation. Si la fuite provient d'un récipient ou du robinet d'un récipient, prévenir l'établissement de MEGS Inc. le plus proche.

ÉLIMINATION DES RÉSIDUS: Ne pas essayer d'éliminer des quantités résiduelles ou inutilisées. Retourner à MEGS Inc., qui se chargera de l'élimination des résidus, les bouteilles d'origine convenablement étiquetées, avec les bouchons des robinets bien fixés et les chapeaux protecteurs en place. En cas d'urgence, s'adresser à l'établissement de MEGS Inc. le plus proche.

MÉTHODES ET ÉQUIPEMENT DE MANUTENTION: UTILISER UNIQUEMENT DANS DES ENDROITS BIEN VENTILÉS. Le chapeau de bouteille doit rester en place tant que la bouteille n'est pas fixée solidement pour relier la sortie du robinet au point d'utilisation. Ne pas traîner, faire glisser ni rouler horizontalement les bouteilles. Transporter les bouteilles au moyen d'un chariot approprié. Intercaler un détendeur entre les bouteilles et les circuits ou les matériels de pression inférieure. Ne jamais chauffer une bouteille dans le but d'augmenter le taux de soutirage du produit. Afin d'éviter les risques de retour de gaz dans une bouteille, monter un clapet antiretour ou un piège sur le circuit de soutirage. Ne pas toucher inutilement au dispositif de sécurité (robinet). Fermer le robinet après utilisation ou épuisement d'une bouteille.

EXIGENCES EN MATIÈRE D'ENTREPOSAGE: Protéger les bouteilles de tout dommage en les rangeant dans un endroit frais, sec, bien ventilé, construit avec des matériaux incombustibles et à bonne distance des zones de grande circulation et des sorties de secours. Ne pas laisser la température dépasser 52 degrés Celsius dans le local d'entreposage. Retenir fermement les bouteilles à la verticale pour les empêcher de tomber ou d'être renversées. Séparer les bouteilles vides des pleines. Adopter la méthode d'inventaire premier entré - premier sorti, pour éviter que les bouteilles pleines ne restent stockées trop longtemps.

CLASSIFICATION TMD: 2.3 (8)

CLASSIFICATION SIMDUT: A, D1, E

RENSEIGNEMENTS SPÉCIAUX EN MATIÈRE D'EXPÉDITION: Toujours arrimer solidement les bouteilles à la verticale pour les transporter. Ne JAMAIS transporter de bouteilles dans des coffres ou des habitacles de véhicule, des fourgonnettes ou des cabines de camion. Les transporter solidement arrimées sur les camions à plate-forme ou sur les camionnettes à plateau découvert.

PREMIERS SOINS

PREMIERS SOINS PARTICULIERS À ADMINISTRER : IL EST ESSENTIEL DE PRODIGUER TRÈS RAPIDEMENT DES SOINS MÉDICAUX DANS TOUS LES CAS DE SUREXPOSITION AU TRICHLORURE DE BORE.

INHALATION : En cas d'inhalation, toute personne encore consciente doit être éloignée de la zone contaminée pour qu'elle puisse respirer de l'air frais. Toute personne évanouie doit être transportée hors de la zone contaminée et recevoir la respiration artificielle, ainsi qu'un supplément d'oxygène. Garder la victime au chaud et au repos en la plaçant de façon que du mucus ou de la vomissure n'obstruent pas ses voies respiratoires. Surveiller les signes d'apparition d'un oedème pulmonaire. Placer le patient sous surveillance médicale pendant au moins 24 heures.

CONTACT AVEC LES YEUX : LES PERSONNES ÊTRE EXPOSÉES AU TRICHLORURE DE BORE NE DOIVENT PAS PORTER DE LENTILLES CORNÉENNES.

Rincer abondamment à l'eau les yeux contaminés. Écarter les paupières avec les doigts pour rincer complètement. Rincer pendant au moins 15 minutes.

CONTACT AVEC LA PEAU : Rincer à grande eau les parties atteintes. Enlever les vêtements contaminés le plus rapidement possible.

RENSEIGNEMENTS SUR LA PRÉPARATION

PRÉPARÉE PAR : Service sécurité

DATE PRÉPARÉE : 09/01/2000

DERNIÈRE DATE DE RÉVISION : 01/14/2003

LES DONNÉES, LES CONSIGNES ET LES RENSEIGNEMENTS SUR CETTE FICHE SONT RÉSERVÉS UNIQUEMENT À L'USAGE DE PERSONNES

QUALIFIÉES ET CE, À LEURS RISQUES ET À LEUR DISCRÉTION. LES DONNÉES, LES CONSIGNES ET LES RENSEIGNEMENTS CI-DESSUS PROVIENNENT DE SOURCES QUE NOUS ESTIMONS FIABLES. TOUTEFOIS, MEGS INC. NE GARANTIT NI NE PRÉTEND D'AUCUNE FAÇON QU'ILS SONT EXACTS OU COMPLETS ET N'ASSUME AUCUNE RESPONSABILITÉ EN CAS DE DOMMAGES OU DE PERTES RÉSULTANT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT DE LEUR UTILISATION, BONNE OU MAUVAISE.

v2.0